
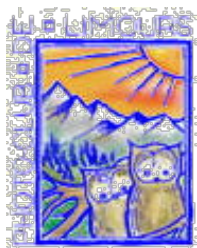


REGLEMENT

- 1 Le 6^{ème} Salon International Photographique de Limours en Hurepoix est ouvert à tous les photographes du monde entier. Il est conforme avec les règlements FIAP, PSA et FPF.
- 2 Chaque auteur peut soumettre au maximum 4 œuvres dans chacune des sections:
A: Couleurs (division EID)
B: Monochrome (division EID)
C: Voyage (division PDT)
- 3 Les images seront présentées au format JPEG de 1024*768 au format horizontal (768 pixels étant la dimension maximale en vertical). Les dimensions plus faibles sont autorisées. Le poids maximum de chaque fichier sera de 450 Ko (voir notice).
- 4 L'auteur certifie être le seul propriétaire de tous les droits et éléments des images qu'il présente.
- 5 Le Photo-Club de Limours se réserve le droit de reproduire, sans contrepartie, les œuvres présentées dans un but de promotion de ses activités.
- 6 Les images déjà été acceptées dans un salon de Limours ne seront pas jugées.
- 7 Droits de participation:
Individuel:
10 € ou 15 \$ US pour une section / 5 € ou 8 \$ US par section supplémentaire
Envoi groupé (10 auteurs minimum): 6 € ou 9 \$ US par auteur et par section

Prix nets si règlements effectués par

Tout autre mode de règlement devra comporter les frais bancaires correspondants. (voir notice)
- 8 Les envois non accompagnés des frais de participation ne seront pas jugés
- 9 Les membres du jury ne peuvent participer au salon. Les membres du Club d'un juge ne peuvent obtenir de récompenses.
- 10 Chaque participant recevra un CD - Rom.
- 11 Toutes les acceptations seront transmises à la PSA pour inclusion dans le who'who annuel et attribution au Star Rating dans la division EID (section 1 et 2) et dans la division PTD (section 3).
- 12 Les décisions des juges sont sans appel.
- 13 Il ne sera effectué aucun retour de fichier.
- 14 La participation implique l'acceptation du présent règlement.





CALENDRIER

Date limite de réception	28 septembre 2009
Jugement	3 octobre 2009
Notification (eMail)	10 octobre 2009
Projection, récompense	21 novembre 2009 – 20 décembre 2009
Expédition du CD	27 novembre 2009

RECOMPENSES

Trophée de la Ville de Limours: meilleur Club du salon dans les 3 sections.
Médailles FIAP, PSA, FPF & Monnaie de Paris
Mentions Honorables et diplômes seront attribués aux meilleurs auteurs et aux meilleures images dans chacune des trois sections.

SALON COMMITTEE

General Chairman: Guy B. SAMOYULT - EFIAP, APSA, EPSA, 4*PSA/EID
Co-Chairman: Laurent GLANDON – Photo-Club de Limours Chairman

JUDGE

Willy De BROYER, Lembeck (Belgique) AFIAP, PSA: 3*CPID, Photojournalist 1
Judges: Roger JOURDAIN, Ambert (France) 5* CPID and ND
Marcello MATERASSI, Florence (Italie) EFIAP/s, ESFIAP, PSA: 4*CPID

Remplaçant : Jean-Louis DUMAS, Limours (France), EFIAP





NOTICE D'INFORMATION

1 Nom de fichier - comment nommer vos fichiers image

Le 6ème Salon Mondial de Limours comporte 3 sections:

- A: Couleurs (division EID)
- B: Monochrome (division EID)
- C: Voyage (division PDT)

La lettre de la section (A, B, C) doit être utilisée impérativement dans votre nom de fichier. Votre nom et l'initiale de votre prénom doivent figurer dans la première partie du nom de fichier de la manière suivante:

nom-X-####-YZ.jpg

"**nom**" est votre nom de famille

"**X**" est la première lettre (initiale) de votre prénom

"**####**" sont les quatre derniers chiffres de votre numéro de téléphone.

"**Y**" est la lettre de la section concernée et "**Z**" est le numéro de l'image (1 à 4) dans l'ordre de passage.

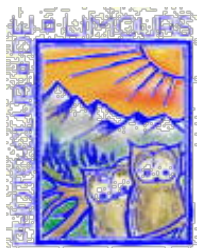
Exemple:

Les 4 images suivantes sont présentées en section A par Jacques Durand, téléphone 00 21 33 45 97.

durand-j-4597-A1.jpg
durand-j-4597-A2.jpg
durand-j-4597-A3.jpg
durand-j-4597-A4.jpg

Il est important de ne pas utiliser vos titres pour les noms de fichiers JPEG, pas plus que des accents ou des majuscules.





2 Envois

A) Ils peuvent être envoyés, de préférence, à partir du site :

eid.photoclublimours.fr

l'entry-form est à remplir en ligne, un eMail avec les photos en pièce jointe est à envoyer à :

contact@eid.photoclublimours.fr

B) Vous pouvez aussi les adresser sur CD, formatés Windows ou Mac/OS à:

SAMOYAUULT Guy Résidence La Fontaine
118 avenue Saint Exupéry
92160 Antony France

Les envois ne seront enregistrés qu'après réception des règlements parvenus avant la date de clôture.

La liste des enregistrements de fichiers et de règlements figure sur le site: elle est mise à jour tous les 2 ou 3 jours. Merci de surveiller vos envois et de nous alerter si nécessaire.

3 Tarifs et paiements

Les tarifs indiqués sont nets pour des paiements en espèces, par chèque en Euros sur une banque française ou par Paypal (suivre les instructions sur le site au chapitre "Paypal").

Tout autre mode de règlement devra prendre en compte les frais bancaires qui sont de:

28 € pour un règlement par carte internationale

40 € pour un chèque en Euros sur une banque étrangère

43 € pour un chèque en dollars

4 Jugement

Il sera effectué sur écran avec un vidéoprojecteur à la résolution de 1024*768 en 16 millions de couleurs.

Le jugement aura lieu par section. Chaque juge dispose d'une note de 3 à 9. la somme des 3 notes détermine l'acceptation.

Chaque image peut obtenir une note de 9 minimum à 27 maximum.






5 Voyage (PT)

Une photo Voyage doit exprimer le sentiment d'une heure et d'un lieu, représenter un pays, son peuple ou une culture dans son état naturel, et n'a pas de limites géographiques. Les photos de type gros plan, qui perdent leur identité, de type studio, ou les manipulations qui déforme la réalité ou modifie le contenu de l'image sont inacceptables dans la section Voyage.

Aucun élément ne doit être déplacé, copié, ajouté, supprimé, réorganisé ou combiné. Aucune manipulation ou modification n'est autorisée, sauf le redimensionnement, recadrage, éclaircissement ou assombrissement, et restauration de la couleur d'origine de la scène. Aucun effet filtre ne peut être appliqué. Toute accentuation de la netteté doit apparaître naturelle.

Ce salon a reçu le
Haut Patronage de la FIAP
This salon has received the
High Patronage of FIAP
N° 2009/053



**Fédération Internationale
de l'Art Photographique**
**The International Federation
of Photographic Art**

Fédérations et associations nationales, associations régionales
et clubs affiliés sur les cinq continents.
National federations and associations, regional associations
and clubs affiliated on all five continents.

Distinctions photographiques mondialement reconnues.
World-famed photographic distinctions.

Les acceptations obtenues à ce salon
comptent pour l'attribution des distinctions FIAP.
Acceptances obtained in this salon
are taken into account for FIAP distinctions.

Secrétariat général - Secretary general
Via Corelli 86 - I-50127 Firenze (Italie - Italy)
www.fiap.net

The sponsors of
this International
Exhibition of
Photography have been
awarded Recognition
by PSA, the world's
largest patron of inter-
national photographic
exhibitions.



Acceptances received by PSA members in
approved sections of this exhibition are eligible
for PSA Star Ratings, listing in the worldwide PSA
Who's Who of photography, and credited toward
the PSA Distinctions PPSA and EPSA.

PSA is a non profit organization promoting the
advancement of photography in all its forms to
novice, amateur and professional photographers
worldwide.

For information on membership and the many ser-
vices and activities of PSA, contact:

psa
PHOTOGRAPHIC SOCIETY OF AMERICA
3000 United Founders Blvd. Suite 103
Oklahoma City, OK 73112 -3940, U.S.A.
E-mail: hq@psa-photo.org
Web Site: <http://www.psa-photo.org>

